

Public

- § Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, les produits pétroliers : matières désignées par les numéros ONU :
- 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863,
 - 1999, 3295, et 3475,
 - 3082, 3256 et 3257 (uniquement pour les huiles de chauffe lourdes et les bitumes),
- en véhicules mentionnés au 8.2.1.3.
(citernes > 1 m³, conteneurs citernes > 3m³...).

Prérequis

- § Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen).

Modalités d'admission

- § Aucune en dehors des prérequis

Durée

- § 14 heures

Effectif

- § Maximum réglementaire : 20 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- § Présentiel
§ En langue française
§ Alternance de séances de face à face, exercices pratiques

Qualité des formateurs

- § Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique et agréés selon le cahier des charges ministériel.

Documents remis

- § Certificat de réalisation
§ Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



SPECIALISATION PRODUITS PETROLIERS

Objectifs généraux

- Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport de produits pétroliers en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4).

Les plus de la formation



- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée
- Des supports digitaux et des exercices pratiques adaptés au secteur pétrolier

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire

Validation

- Certificat ADR - Spécialisation produits pétroliers, si succès au contrôle de connaissances final
- Niveau : 3
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1084>
- Code RS : 1084
- Code Certif Info : 85558



Agrément

- Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17)

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 45
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Appréhender le contexte réglementaire de la spécialisation	1 séance*
§ Présentation des objectifs de la spécialisation et du contexte réglementaire (formations initiale et recyclage) § Evaluation initiale des connaissances relatives à la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Questions / Discussions Questionnaire à choix multiples

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Identifier les différents types de véhicules-citernes et leurs spécifications techniques	2 séances*
§ Agrément des véhicules citernes <ul style="list-style-type: none"> - Différents types de citernes (mono cuve, compartimentée) - Différents types de véhicules (FL, AT) <ul style="list-style-type: none"> ž FL : véhicules pour les liquides et les gaz inflammables, et le peroxyde d'hydrogène. ž AT : les autres types de véhicules. - Equipements des citernes <ul style="list-style-type: none"> ž Généralités produits pétroliers ž Spécificités (COV, bitumes, produits chauds, fioul) - Spécifications techniques <ul style="list-style-type: none"> ž Moteur. ž Freinage. ž Electricité. - Certificat d'agrément § Instructions citernes <ul style="list-style-type: none"> - Code citernes - Hiérarchie des citernes - Contrôle et épreuve - Marquage des citernes § Flexibles <ul style="list-style-type: none"> - Cas général (construction, contrôles et épreuves, réforme) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Etude de documents : <ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'agrément des véhicules - Certificats d'épreuves des citernes (périodique, étanchéité) - Fiches de contrôle des flexibles Photos : différents types de citernes et leurs équipements Présentation de vannes Présentation de flexibles : <ul style="list-style-type: none"> - Flexibles pour le transport de bitumes (R225) INRS Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Appliquer les prescriptions optimisant la sécurité lors du chargement / déchargement des citernes	4 séances*
<p>§ Généralités liées aux opérations de remplissage / vidange des citernes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installations-type et consignes aux postes de remplissage / vidange - Equipements de sécurité collective et équipements de protection individuelle - Différents modes opératoires de remplissage / vidange <ul style="list-style-type: none"> ž Postes automatisés. ž Bras de chargement (source, dôme) avec/sans récupération de vapeurs. ž Déchargement par gravité. ž Déchargement par pression. ž Déchargement par pompage. - Risques généraux présentés par le remplissage / la vidange des citernes <ul style="list-style-type: none"> ž Compatibilité : Matière, citerne, flexibles, raccords. ž Débordement : Taux de remplissage, limiteur de remplissage. ž Réactions dangereuses : Plan de chargement, lavage des citernes. ž Surcharge : PTR.A. <p>§ Exercices pratiques de remplissage / vidange (optionnel) q</p> <p>§ Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des liquides inflammables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétés physico-chimiques des produits pétroliers (rappel) - Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des liquides inflammables <ul style="list-style-type: none"> ž Dilatation : Creux de sécurité ž Vapeurs : Inflammabilité/explosivité, électricité statique, COV. - Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des bitumes <ul style="list-style-type: none"> ž Température. ž Moussage. <p>§ Vidange sur la voie publique / chez le particulier</p> <p>§ Rôles et responsabilités des différents intervenants</p>		<p>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p>Etude de documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocoles de sécurité d'établissements chargeurs et de sites industriels - Modes opératoires d'établissements chargeurs et de sites industriels - L'accès aux citernes (R444) CRAM - Plan de chargement - Recommandations CRAM (chargement / déchargement d'un véhicule-citerne) - Chargement / déchargement de combustibles solides liquides et de produits pétroliers (R384) CRAM <p>Présentation des systèmes d'ouverture et de fermeture</p> <p>Photos</p> <p>Vidéo : « Chargement / déchargement d'hydrocarbures »</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Identifier les documents obligatoires et appliquer les règles de signalisation et de placardage des véhicules	2 séances*
<p>§ Documents de bord</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'agrément - Certificat de formation conducteur et document d'identification - Document de transport, déclaration MD <ul style="list-style-type: none"> ž Cas général. ž Cas particulier - Consignes écrites selon l'ADR - Certificat de lavage - Certificat de jaugeage - Dossier citerne - Ticket volucompteur <p>§ Signalisation et placardage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citernes mono-produit - Citernes multi-produits - Conteneurs-citernes - Citernes vides nettoyées / non nettoyées - Cas particulier des produits pétroliers - Marque des produits chauds - Marque des produits dangereux pour l'environnement <p>§ Exercices pratiques de signalisation/placardage q</p>		<p>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p>Etude de documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document de transport - Lecture des consignes écrites - Certificat d'agrément - Certificat de lavage - Dossier citerne <p>Photos</p> <p>Diaporama</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Optimiser la sécurité durant le transport	2 séances*
§ Circulation et stationnement des véhicules-citernes	<ul style="list-style-type: none"> - Règles spécifiques de circulation : catégories et restrictions tunnels - Règles de stationnement - Dérogations de circulation - Sûreté (rappel) 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Document : <ul style="list-style-type: none"> - Procédure : conduite à tenir en cas de vol Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident	3 séances*
§ Conduite à tenir en cas d'incident / accident	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements de protection (rappel) - Alerte/Message 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Etudes de cas concrets (presse) Débats Diaporama Analyse d'accidents : BEA TT (Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre)
§ Etude de cas concrets	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents liés à la conduite <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements de produit (accélération transversale critique) - Renversement - Accidents lors des opérations de remplissage/vidange <ul style="list-style-type: none"> - Produits pétroliers (débordement) - Bitumes (émulsion) - Accidents liés au produit ou pour lesquels la nature du produit est une circonstance aggravante <ul style="list-style-type: none"> - Produits pétroliers (incendie) - Bitumes (brûlure thermique) - Polluants de l'environnement 	
§ Mise en situation pour un des cas précédents q		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Mettre en application ses acquis	1 séance*
§ Etude de cas	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice : les documents obligatoires pour le transport d'une matière dangereuse - Exercice : les équipements obligatoires - Exercice : liste de contrôles ; qui est responsable (remplisseur/transporteur) - Exercice : signalisation/placardage 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Exercices
§ Exercice : restrictions tunnels		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	Examiner et traiter les questions diverses	1 séance*
§ Questions diverses / Synthèse		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Questions / Discussions

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
10	Contrôle des connaissances	0 h 45
§ Examen		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Questionnaire à choix multiples (projection)

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
11	Bilan et synthèse de la formation	/
§ Bilan		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia
§ Evaluation de satisfaction		

* séance d'enseignement = 45 minutes et 8 séances d'enseignement au maximum par jour (en référence au Cahier des Charges des Organismes agréés § 4.3 et au chapitre 8.2.2 de l'ADR)

q Case à cocher par le formateur certifiant la réalisation de l'exercice pratique.